

BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Conformément àl'article 35 du Règlement Général de la BRVM, à l'Instruction N°5 de la BRVM relative à l'animation du marché et à la circulaire N°004-2010 du CREPMF relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA,

1. SGI ANIMATRICE DE LA VALEUR COTEE

Nom SGI : AFRICAINE DE BOURSE

Siège social : Rue Gourgas, IMMEUBLE ALPHA 2000, 3ème étage

Adresse: 01 BP 1300 ABIDJAN 01

Téléphone :(225) 20 21 98 26 /(225) 20 21 98 32

Télécopieur : (225) 20 21 98 27

ANB : COTE D'IVOIRE

Nom & prénoms du Représentant légal : Monsieur Mohamed LEMRIDI

Fonction du Représentant légal : Directeur Général Adjoint

Email:africaine.bourse@sib.ci

2. VALEUR ANIMEE

Dénomination : UNIWAX CI

Symbole: UNXC

Siège social : Yopougon, 01 BP 3994 ABIDJAN 01 Téléphone : (225) 23 53 53 54 / (225) 23 53 54 54

Télécopie : (225) 23 46 69 42 Email : www.uniwax.com

3 CLAUSES DE L'ANIMATION

Date de signature du contrat:29/08/2016	Contrat renouvelé ? x Oui □ Non		
Durée du contrat : 01 an renouvelable par tacite reconduction	Combien de fois :2	Date du dernier renouvellement :29/08/2018	
Quantité minimale de titres garantie (QMG) : 10 (la QMG ne peut pas être inférieure à 10 titres)			
Ecart de cours proposé :plus ou moins 7,5%			

4. POINT SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

	AU 30/06/2018	AU 31/12/2018	variation	
			En volume/valeur	%
Nombre de titres	17 910	17 950	40	
Montant en espèces (F CFA) (**)	735 858	3 719 894	2 984 036	-

^(*) Semestre N est le dernier semestre écoulé.

Le soussigné certifie que les informations contenues dans ce présent bilan sont complètes et conformes à la réalité.

Fait à Abidjan, le 04/01/2019

Signature et cachet (du déclarant ou son Représentant légal)

NB : Ce document doit être produit au plus tard le 15 du mois suivant la fin de chaque semestre.

^(**) Ce montant n'est pas la valorisation des titres mais les moyens disponibles en espèces.